



BAUER

FOR A GREEN WORLD



Voitsberg, mars 2013

Conditions de garantie BAUER GmbH.

- Pour avoir droit à la garantie, veuillez **retourner la carte de garantie** jointe aux instructions de service et disponible sur notre site internet BAUER **dans un délai maximum d'1 mois** à compter de la livraison des produits BAUER au concessionnaire ou au client final. Au cas où ce délai ne serait pas respecté, le droit à la garantie est automatiquement **perdu**. Cela se réfère particulièrement aussi au matériel de nos sous-fournisseurs tels que moteurs pour groupes etc. A l'avenir nous vous prions de télécharger la garantie directement de notre site internet www.bauer-at.com (accès avec votre login) et de l'envoyer à Bauer sous forme électronique.
- Selon les règles internationales, BAUER vous accorde une garantie de **24 mois maximum** à compter de la date de livraison et mise en service de la machine auprès du client final ou de 36 mois maximum à compter de la livraison des appareils départ usine A-Voitsberg, à condition que la marchandise ait été stockée de façon appropriée auprès du concessionnaire et que les dispositions de stockage régulier conformément aux instructions de service, en particulier concernant les groupes, aient été respectées.
- Si un cas de garantie conformément à nos conditions se produit dans ce délai, veuillez nous envoyer une demande de garantie dûment complétée avec la documentation complète (photo, description), et cela **dans un délai d'1 mois à partir de l'apparition du dommage**. Pour la demande de garantie veuillez **exclusivement** utiliser le formulaire sur le site internet de BAUER !
- Après réception de votre demande de garantie, BAUER vous assure, pour que votre demande de garantie soit traitée endéans un mois. Au cas où la garantie serait reconnue, vos dépenses seront remboursées de façon correspondante. Veuillez considérer que les **pièces dont vous avez besoin pour des réparations**, seront remplacées par BAUER **sous forme de matériel**. BAUER n'émet pas de notes de crédit pour ces pièces.
- BAUER se réserve le droit, de vous demander d'envoyer **la ou les pièces défectueuses à nos frais chez BAUER**. La ou les pièces endommagées doivent être réceptionnées chez BAUER au plus tard 60 jours après la demande de BAUER. **Si la ou les pièces n'arriveraient pas chez BAUER avant ce délai, votre demande de garantie sera refusée.**
- La même procédure s'applique **pour toute question que nous vous posons au niveau de vos demandes de garantie**: Au cas où la réponse ne nous parviendrait pas **endéans les 60 jours à partir de notre demande**, votre demande de garantie sera refusée.
- Des retours de matériel se référant à des demandes de garantie, doivent être dûment marqués: Veuillez **écrire le numéro de réclamation (commencent par RN...)** sur les pièces et le colis. Joignez au colis le bon de livraison avec les références des pièces retournées et écrivez votre

**BAUER***FOR A GREEN WORLD*

nom et adresse sur le colis. Un mois après réception par nous, de tels retours de matériel qui ne sont pas marqués seront mis à la ferraille par nos soins ou repris par vos soins.

- Pour maintenir votre droit à la garantie, nous vous demandons **de bien vouloir nous demander impérativement l'autorisation avant d'ouvrir ou de démonter des pièces telles que moteurs électriques, motoréducteurs, moteurs submersibles** etc. Si notre demande ne sera pas respectée, la garantie pourrait être refusée par nos fournisseurs et que par conséquent nous aussi devrions refuser votre demande de garantie.
- **Conditions de garantie pour les articles de lisier suivants:**

Agitateurs submersible de la série MSXH

Pompes submersible de la série Magnum S

Pompes submersibles de la série Magnum ESP/CSP et ESPH/CSHP

Pompes pour serres de la série Magnum SX 2600

Mixeurs de la série MEX

Pompe à arbre long de la série LE

Séparateur de la série S

Lors de l'installation de produits BAUER avec ou sans commande BAUER, **le disjoncteur-protecteur de moteur doit être réglé dûment au courant nominal du moteur par un électricien autorisé.** La garantie pour les agitateurs et pompes submersibles est uniquement reconnue au cas où ceux-ci seraient équipées d'un relais thermistor (voir aussi instructions de service et liste de prix). Ce faisant, une marche d'essai doit être effectuée et le fonctionnement correct de l'unité de commande BAUER doit être contrôlé. En cas de modifications des réglages du disjoncteur-protecteur de moteur, aucune garantie pour d'éventuels dommages causés aux produits de la société BAUER GmbH n'est assumée. Un remboursement des dommages peut être versé uniquement à condition qu'une facture d'un électricien autorisé puisse être présentée confirmant la mise en service conforme aux règles (date de mise en service, tension de réseau L1, L2, L3, consommation de courant et contrôle du dispositif déclencheur à thermistance etc.) Merci de bien vouloir noter qu'avec l'utilisation d'une commande BAUER le plombage sur le disjoncteur-protecteur de moteur ne doit pas être coupé ni éliminé (voir fiche «informations de garantie» livrée avec les commandes BAUER).